



BULLETIN MENSUEL

9^{me} Année

N° 107

Du 15 OCTOBRE

au 15 DÉCEMBRE

1882

LE FOYER PAROISSIAL



MBIAULT

ABONNEMENT
(servi par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.
ETRANGER . . 12 fr.

ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre





Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

la POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITE

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question qui tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre veuve pourra entraîner des conséquences pour la moins aussi graves que celles de la misère à ce vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

**M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.**



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERORISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



:-: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-:

LINGERIE pour Hommes,
Dames et Enfants
Bonneterie - Epicerie

PETIT CARNET
DE

Timbres de Commerce Libres
Offert par

M^{lle} Georgina Detcheverry
Commerçante

Dans ce carnet le client groupe
avec soin les timbres offerts par
notre Maison et viendra nous ré-
clamer la prime lorsqu'il y aura droit

Réclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

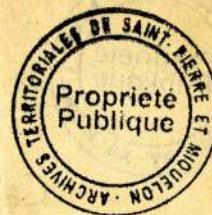
Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines, Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle

“ LA PARISIENNE ”.

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté dans *les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur », c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADÉS. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Novembre 1932

N. B. — A partir du 1^{er} novembre, les Messes auront lieu, *les dimanches et fêtes*, à 6 h., 8 h. et 10 h. ; *les jours de semaine*, à 6 h., 7 h. et 8 h.

L'Angelus sera sonné le matin à 5 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2.

**

1 Mardi. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — Messes à 6 h. ½ et à 8 h. — A 10 h., grand'messe solennelle. — Après les vêpres, chapelet et salut. — A 6 h., vêpres des Morts, instruction et absoute.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière, applicable aux défunt, à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des sacrements et que l'on récite quelques prières (par exemple *6 Pater et Ave*) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi, et demain toute la journée.

— *Les quêtes qui ont lieu aux Offices des Morts sont au profit des Ames du Purgatoire.*

2 Mercredi. — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÉLES TRÉPASSÉS. — Chaque prêtre pouvant célébrer aujourd'hui trois messes, il y aura donc des messes à partir de 6 h. 1/2. — A 9 h., Service solennel demandé par le Conseil Municipal pour les Soldats et Marins morts à la guerre, et oraison funèbre ; puis procession au cimetière et bénédiction des tombes. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

3 Jeudi. — A 9 h., Messe solennelle pour les défunt, en particulier pour ceux de la paroisse. — Le soir, à 8 h., vêpres des morts, chapelet et absoute ; puis réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — St Charles, év. et conf. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

5 Samedi. — 1^{er} du mois. — Fête des Saintes Reliques. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Les Reliques que possède notre église seront exposées pendant la journée à la vénération des Fidèles ; ceux-ci seront admis au bûlement après chaque messe et après le salut de 6 h.

6 Dimanche. — 1^{er} du mois. — A 6 h. ½, messe et comm. des Hommes de la conf. du St-Sacrement. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle du Rosaire ; puis, dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des Dames du Comité paroissial pour le Denier du Culte. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Mardi. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Jeudi. — A la messe de 8 h., comm. gén. de la Ligue Eucharistique.

11 Vendredi. — St Martin, év. et conf. — 14^{me} Anniversaire de l'Armistice. — Le soir, à 6 h., Office : chapelet, chant du *De profundis* pour les soldats et marins morts à la guerre, puis du *Te Deum* d'actions de grâces.

16 Mercredi. — 3^{me} du mois, — Ste Gertrude, vierge, — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

20 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., communion des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.



21 Lundi. — Fête de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

22 Mardi. — Ste Cécile, vierge, Patronne des musiciens. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

26 Samedi. — S Silvestre, abbé. — A 7 h., messe et communion des E. de M. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — *Aujourd'hui, clôture des noces solennelles.*

27 Dimanche. — 1er de l'Avent ; 4me du mois. — A la messe de 8 h., communs. des garçons. — Après les vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

30 Mercredi. — S André, apôtre. — Le soir, à 6 h. chapelet et salut.

Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1932)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 septembre : DISNARD, Léa-Rita-Thérèse. Parrain : Fernand Saliou ; marraine : Léonie Nicolas. — LEFÈVRE, Rémi-Emile-Alfred. Parrain : Alfred Gauthier ; marraine : Albertine Lebailly. — *Le 24 septembre* : URTIZBEREA, Marie-Thérèse-Emilie. Parrain : Onésime Poirier ; marraine : Marie Ortis. — *Le 25 septembre* : DE ARBURN, Rita-Marie. Parrain : Eugène Maillard ; marraine : Emilie Poirier. — *Le 2 octobre* : GENS, Charles-Dominique-Gabriel. Parrain : Dominique Laurelli ; marraine : Gabrielle Béchet. — FRIJULT, Josépha-Louise-Estelle. Parrain : Albert Vidal ; marraine : Estelle Jézéquel.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement, *Le 8 octobre* : CLAIBEAUX, Francis-Elie, et AUDOUX, Soñange-Marguerite.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 septembre : GUYOMARD, Fernand-Marie-Charles, 45 ans. — *Le 21 septembre* : ARNAUD, Léonace-Emile, 75 ans. — *Le 22 septembre* : ROUSSEL, Jeanne, 39 ans. — *Le 10 octobre* : MADÉ, Rose-Marie, 25 ans. — *Le 13 octobre* : Vve DUVAL, née Louise Dargenne, 85 uns.

Encore deux beaux Almanachs !

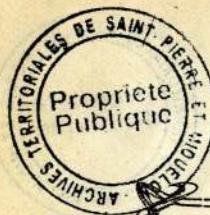
ALMANACH DU « PROPAGATEUR DES TROIS AVE MARIA » (1933)

Prix, *franco* : 1 fr. 60 ; la douzaine 16 fr.

ALMANACH DU « PETIT PROPAGATEUR DES TROIS AVE MARIA » (1933)

Prix, *franco* : 1 fr 35 ; la douzaine : 13 fr 50.

Aux Bureaux du Propagateur des Trois Ave Maria, à Blois (L.-et-Ch.)



LA BONNE SAGE

Les Sacrements

12. — Sources de Vie Surnaturelle.

L'EUCHARISTIE (*Suite*).

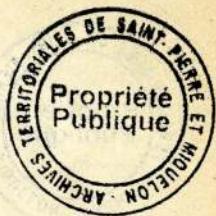
On peut résumer ainsi ce qui a été dit sur l'adorable Sacrement de nos Autels : L'Eucharistie est un sacrement qui contient vraiment, réellement, substantiellement, le corps le sang, l'âme et la divinité de N.-S. Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin, pour la nourriture spirituelle des âmes.

La Messe est le rite sacré au cours duquel est offert le Sacrifice eucharistique.

Et la Communion est la réception du sacrement de l'Eucharistie. Les enfants peuvent y être admis dès l'âge de discrétion, pourvu qu'ils aient les connaissances convenables et manifestent les dispositions morales suffisantes, au jugement de leurs parents et de leur directeur de conscience. A partir de cette première communion, chaque fidèle doit communier au moins tous les ans, au temps de Pâques. Mais pour vivre saintement, il faut communier le plus souvent possible ; et il suffit, pour le faire, d'être à jeun (c'est-à-dire de n'avoir rien bu ni rien mangé depuis minuit), de ne se sentir coupable d'aucun péché mortel, et d'avoir une intention droite, avec le désir sincère de profiter de la communion pour devenir meilleur.

Ceux qui sont dangereusement malades sont aussi obligés de communier (sans être astreints, cependant, à communier à jeun), et la communion est pour eux un *viaticque*, c'est-à-dire une provision de voyage pour leur âme en route vers l'Eternité.

La sainte Communion est pour le chrétien un bienfait inestimable : elle nous unit à la vie et à l'amour du Sauveur, elle augmente en nous la grâce



sanctifiante, elle efface les traces du péché, elle diminue la force et la fréquence des tentations, elle nous donne plus de vigueur contre le mal, elle nous console dans nos épreuves, elle est la vraie nourriture de nos âmes.

A un point de vue plus général, quelle admirable leçon cette divine institution apporte à toutes les classes sociales ; quel élément de paix, d'union, d'humilité, de résignation et de charité ! En faisant asseoir à la même table eucharistique, comme des frères, les humbles et les puissants, Notre-Seigneur rappelle éloquemment à chacun l'égalité de tous les hommes devant lui. Et comment, après avoir été traité semblablement, dans le plus magnifique des banquets, le pauvre pourra-t-il jalousser le riche, comment le riche méprisera-t-il le pauvre ?..

(A suivre)

Mgr A. LE ROY.

S. E. le Cardinal Van Rossum

Le Préfet de la S. C. de la Propagande, dont dépendent les Missions Catholiques, donc aussi la Préfecture Apostolique des Iles St-Pierre et Miquelon, est mort en Hollande, sa patrie, le 30 août dernier.

C'était un grand Chef, un grand missionnaire, un grand serviteur de l'Eglise, qui, dans le champ des Missions, a donné à l'apostolat une impulsion nouvelle et on ne peut plus féconde.

Mgr le Préfet Apostolique qui a eu l'occasion de le voir à Rome, en avril 1931, a pu constater que l'éminent Prince de l'Eglise connaissait nos îles et s'intéressait à cette population si attachée à notre petit pays où elle maintient, entre Terre-Neuve et le Canada, les belles traditions ancestrales chrétiennes et françaises.

Les fidèles de St-Pierre et Miquelon ne l'oublieront pas devant Dieu.



Pour les Morts !

Ceci se voit à la Trappe de Rajhenburg, en Croatie, où vivent quatre-vingts religieux, dont plusieurs sont français.

Un appareil un peu étrange, situé dans l'un des couloirs du couvent, ne laisse pas d'intriguer les visiteurs. On aperçoit au mur un gros anneau de cuivre ; il s'accroche à une tige qui s'enfonce dans la muraille et dont on voit une extrémité. Si l'on tire cet anneau, une sorte de volet minuscule encastré dans les pierres s'écarte et laisse apparaître un numéro. Qu'on lâche l'anneau, le volet se referme ; qu'on recommence, il s'ouvre à nouveau et un autre numéro se découvre. Et ainsi de suite, sans qu'il se puisse jamais établir, de par la construction du mécanisme un ordre de succession régulier ; les numéros sortent absolument au hasard. A côté de l'appareil est pendu un grand tableau où sont inscrites cinquante invocations correspondant chacune à l'un des cinquante numéros. Je lis au hasard :

- Pour l'âme qui a été rancunière ...
- Pour l'âme du moine qui fut tiède ...
- Pour l'âme qui doit souffrir plus longtemps ...
- Pour l'âme la plus délaissée ...

Et celle-ci, entre toutes la plus touchante : — Pour l'âme de ceux qui ne nous aimaient pas ...

Etc. Enfin, au-dessous, cet avis : — « Tous les lundis, chaque moine doit en passant tirer une fois l'anneau : le numéro qui lui apparaît lui désigne l'âme pour laquelle il prierà plus particulièrement durant la semaine ».

Cette institution de sublime et hasardeuse charité s'appelle « le Sort des Ames ».

Chers Amis de St-Pierre et Miquelon : N'oublions pas nos Morts !

A Vendre à Saint-Pierre :

- Une Maison comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.
S'adresser à Mme Vve Servain.
- Une Maison et terrain, situés rue du Réservoir.
S'adresser à M. H. Paturel-Couffon.
- Poney, cabriolet et traîneau en bon état.
S'adresser à M. P. Saillard.



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1932)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 septembre au 15 octobre, ont été de 14 vapeurs et 30 voiliers.

Projets de prospection. — Un ingénieur géologue, M. Edgar Aubert de la Rue, docteur ès-sciences naturelles, est arrivé à St-Pierre le 16 septembre par le vapeur « Kivig ». Chargé d'une mission officielle du ministère des Colonies, il doit examiner nos parages au sujet des gîtes minéraux qu'ils peuvent renfermer.

Arrivée d'un nouveau prêtre. — M. l'abbé Jean-Marie Le Bris, du clergé de la Martinique où il a passé 25 ans, et venu prendre un peu de repos à St-Pierre. Il a débarqué du « Dominica » le 5 octobre, accompagné du F. Sénier, sacristain, qui a rejoint son poste.

L'Aviso « Ville d'Ys ». — Arrivé sur rade de St-Pierre le 8 octobre, il n'a pas communiqué avec la terre, l'état sanitaire à bord ayant été reconnu un peu médiocre par le Service de Santé. A ce sujet, on a raconté en ville des choses inexactes. La vérité est que, pendant le récent séjour du bateau à Montréal, on s'est régale de crudités, et celles-ci, comme l'a montré l'expérience, étaient contaminées. La plupart des hommes de l'équipage ont résisté victorieusement ; un a été hospitalisé à Gaspé, et deux à Saint-Pierre. C'est donc par mesure de précaution que l'aviso a été mis en quarantaine, ce qui a été une vraie déception pour St-Pierre et l'Île-aux-Marins. Après avoir charbonné, il a quitté notre rade mardi soir, 11 octobre, pour se rendre à St-Jean de Terre-Neuve.

La Fête de la Sainte Enfance. — Elle a été célébrée le dimanche 9 octobre et a coïncidé avec la solennité de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Patronne des Missions. Mais la fête « des Enfants » a eu lieu surtout dans la soirée. Avant les vêpres, tout ce petit monde, rangé en deux longues théories d'où émergeaient des drapeaux et des oriflammes, et précédé de représentants de pays païens en costumes africains, japonais, chinois, faisait son entrée à l'église.

Après les vêpres, le P. Marnas les a captivés par un *fervorino* tout apostolique ; puis Monseigneur a bénî cette foule si intéressante. L'église était



archicomble. Beaucoup de parents étaient venus avec leurs bébés, portés sur les bras des papas et des mamans, mêlant leur gazouillement plus ou moins harmonieux aux chants liturgiques.

La quête qui a été faite, ajoutée aux offrandes recueillies par les zélateurs et zélatrices dans le cercle de leurs familles et de leurs amis, a produit une somme coquette (soit 2.262, fr. 20, plus 138 fr. fournis par les élèves du Collège), destinée aux petits enfants des pays païens.

Après la récitation du chapelet et le salut du T. S. Sacrement, la procession où de petits marins portaient, sur un élégant brancard, la statue de l'Enfant Jésus, s'est développée, au chant des litanies de la Sainte Vierge, à travers les allées de l'église ; celles-ci suffisaient à peine pour permettre aux groupes des plus petits de s'ébranler à la suite de la croix.

A la Radio. — Le 4^{me} mercredi de septembre, c'est le Père Cardinal qui s'est fait entendre. Il a mis une fois de plus les auditeurs en présence du célèbre Matutinaud « qui a lu la Bible », et qui a sur elle des idées à lui. Inutile de dire que sa science est celle d'un « Monsieur Homais ». Le conférencier a d'ailleurs mis à nu sa sottise bourgeoise.

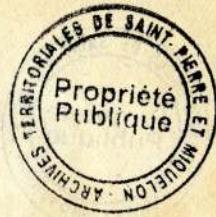
Au large. — Depuis le terrible coup de vent du 10 septembre, on est sans nouvelles de la goëlette « Baby », d'Antigonish (Nouvelle Ecosse), qui se trouvait alors au large du Cap Breton. Elle avait à bord quatre hommes de St-Pierre.

A la même époque, la goëlette « Cavalier » a fait naufrage sur la côte de Terre-Neuve ; mais son équipage, composé de cinq hommes, a pu être sauvé et est rentré à St-Pierre le 25 septembre.

Les autos à St-Pierre. — Ils sont actuellement au nombre de 151 unités, tant camions que voitures de maître. Cela suppose une circulation assez mouvementée, aussi longtemps que le temps le permet. De temps à autres, il est question d'eux : on signale des excès de vitesse, et aussi des accidents. C'est ainsi que vendredi 23 septembre, sur la route du Cap à l'Aigle M. Joseph Lafitte a été renversé par un camion et a eu la cuisse gauche fracturée.

Le lendemain, le jeune Daireaux a eu une jambe cassée par un madrier tombé d'un auto. Les deux blessés, dont le premier est encore à l'hôpital, sont en bonne voie de guérison.

Election du 2 octobre. — A Saint-Pierre, c'est par 615 voix sur 636 votants que M. Fougère a été réélu Délégué au Conseil Supérieur des Colonies. Un autre candidat, M. Ernest Colas, Grand Infirme de guerre, Officier de Marine en retraite, Adjoint au Maire de Mougins (A. M.), a obtenu 3 voix ; il y a eu 18 bulletins nuls.



Réception dans la Légion d'Honneur. — Le mardi, 11 octobre, a eu lieu dans le grand salon de l'hôtel du Gouvernement, la remise officielle de la Croix à M. Emile Sasco, originaire de St-Pierre et depuis plus de quarante ans chargé de fonctions judiciaires dans notre ville.

C'est M. Chanot, Gouverneur p. i., qui a été le « parrain ». Avant d'épingler la décoration sur la poitrine du récipiendaire, il lui a adressé quelques paroles de cœur, rappelant ce qui dans sa vie de travail et de loyauté lui avait fait mériter cette haute distinction. M. Sasco, visiblement ému, a remercié son ancien Chef du Service judiciaire. Il a rappelé aussi le souvenir de M. Sautot qui, pendant son récent passage au Ministère des Colonies avait voulu le recommander en haut lieu.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille de M. Sasco et des Légionnaires résidant à St-Pierre et du personnel du Service judiciaire. Fête intime, qui a permis aux amis du nouveau Chevalier de lui exprimer leurs cordiales félicitations pour l'honneur qui lui était fait au nom du Gouvernement.

Nouvel Administrateur. — On a su à St-Pierre, par T. S. F., la nomination de M. Barillot comme Administrateur des îles (St-Pierre et Miquelon). Ce M. Barillot est un des fonctionnaires actuellement en service au ministère des Colonies. Ajoutons que, jusqu'à ce jour (15 octobre), cette nomination n'a pas encore été confirmée officiellement. Elle ne le sera que quand M. Brunot, gouverneur nommé par décret du 9 septembre 1931, aura reçu une autre affectation.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 25 septembre, par le « Dominica » : Mlle B. Arnaud. — Par le « Belle-Isle » : MM. Champdoizeau, Formoso, Lavissière. — Le 1er octobre, par le « Manghild » : Mlle A. Hacala. — Le 5 octobre, par le « Dominica » : M. l'Abbé Le Bris, Frère Sénier. — Par le « Belle-Isle » : M. H. Lelandais ; M. et Mme Renoud ; Mmes Dumphy, Paré. — Le 8 octobre, par le « Belle Isle » : M. Le Hors et enfant ; Sœur Paul de la Trinité.

PARTIS, le 25 septembre, par le « Belle-Isle » : M. et Mme H. Paturel ; Mme et Mlle Clément ; Mme Champion ; Mlles Le Bailly et Guillaume.



À VENDRE :

Deux Superheterodynes Radio L. L., postes spéciaux pour Colonie Fonctionnement parfait et pur sur ondes courtes et ondes longues. — Haut-parleur grand modèle. — Piles, accus, table radio. Radiateur à gazoline, Coleman-poêle etc.. — S'adresser à M. A. SARRAZIN.



Un peu de notre Histoire (101).

1820 (*Suite*)

Dans le N° 95 du *Foyer paroissial*, nous disions qu'en 1818 le Département avait demandé des renseignements au sujet du port qui existait autrefois sur le grand étang de Miquelon : quelle était la situation actuelle de ce port, les moyens qu'il y aurait de le perfectionner et de rétablir le pont. M. Bourrilon était parti porteur d'un long rapport sur la question.

Il est certain qu'au cours de la deuxième occupation, de 1763 à 1778 d'importants travaux avaient été entrepris à Miquelon pour mettre la mer en communication avec le grand étang, afin de permettre l'accès de celui-ci aux bâtiments de tous tonnages. Ces travaux furent ruinés par les Anglais en 1778. On ne sait s'ils furent rétablis pendant la 3^{me} occupation française, de 1783 à 1803. Quoi qu'il en soit, au retour des Français en 1816, il n'en existait nulle trace ; le goulet était ensablé ou peu s'en faut.

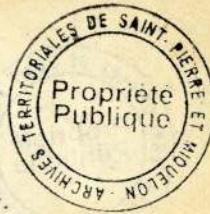
Nous verrons plus loin quelle suite fut donnée, en 1821, aux renseignements demandés par le ministre, puis ce qu'il advint du goulet de Miquelon dont l'ouverture avait été, en quelque sorte, suggérée par le gouvernement métropolitain.

Pour terminer cet aperçu de l'année 1820, voici une dépêche, en date du 14 novembre, que le commandant Fayolle avait envoyée au Ministre au sujet d'un fâcheux accident survenu sur le Grand Banc de Terre-Neuve. Elle est curieuse et montre que, si le moyen proposé pour en éviter le retour semble chimérique, du moins prouve-t-elle jusqu'à quel point le chef de la colonie avait le souci de la vie des marins :

« Monseigneur, je crois qu'il est de mon devoir de rendre compte à V. E. des craintes que j'éprouve que des événements malheureux n'arrivent aux bâtiments du commerce qui font la pêche chaque année sur le Grand Banc, crainte fondée sur ce qui est arrivé cette année à M. Gourdan, capitaine du brick l' « *Auguste* », de Nantes, lequel [a perdu sa chaloupe montée par 5 hommes.

« Le mode adopté d'ailleurs par les pêcheurs Dieppois, ensuite par la totalité de ceux qui vont au Grand Banc, de pêcher avec des lignes de fond, mode connu par l'expérience comme étant extrêmement avantageux, nécessite cependant des observations que je regarde comme du plus haut intérêt.

« Plusieurs des patrons de chaloupes détachées de ces bâtiments négligent de prendre avec eux une ligne qu'ils doivent file à mesure qu'ils s'éloignent de leur bâtiment ; il en résulte que plusieurs de ces embarcations prises par



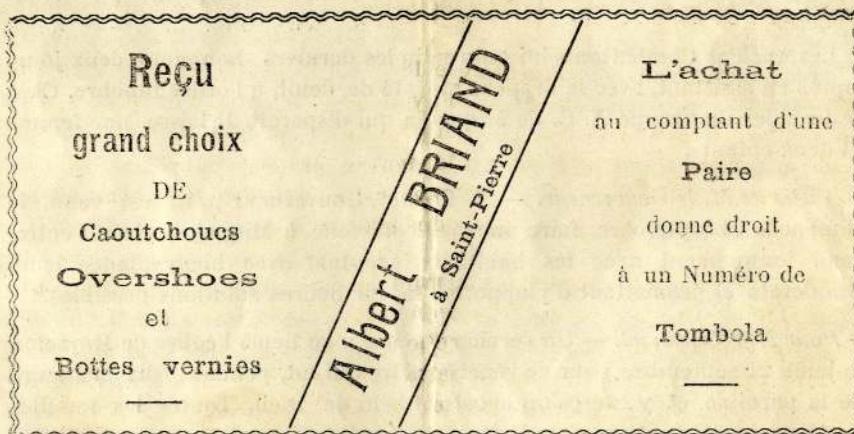
des brames qui existent presque continuellement sur le Grand Banc, après avoir tendu leurs lignes ne peuvent, malgré leurs efforts, retrouver leur navire ; démunis de provisions, battus par une mer toujours grosse, la mort les attend, à moins que, par un de ces secours imprévus envoyés par la Providence, ils ne se trouvent sauvés par quelque autre bâtiment mouillé sur le Banc.

« Je regarde donc, Mons^{tr}, sous le rapport de l'humanité, comme indispensable que des ordres positifs doivent être donnés aux Cap^{nes} d'enjoindre impérativement à leurs officiers et patrons de ne jamais quitter la ligne dont chaque embarcation devra être munie ; et je pense en outre que chaque bâtiment du commerce destiné à cette pêche, devrait avoir au moins deux pierriers à l'aide desquels le Cap^{ne} pourrait indiquer sa situation dans le cas où la ligne viendrait à casser. »

Le ministre s'empressa de communiquer aux armateurs et capitaines les mesures de précautions proposées par M. Fayolle ; et il en avisa celui-ci par dépêche du 23 février 1821. Pour être complet, il faut ajouter que cette réglementation resta lettre morte.

(A suivre)

E. S.



Albert PEN, à Saint-Pierre
TAXI N° 101 **TAXI N° 101**
 JOUR et NUIT For day and night service



Chronique de Miquelon

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1932)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 1er octobre : KITTLE, Marie-Thérèse, (15 ans). Parrain : Jules Hamoniaux ; marraine : Amélie Cormier.

SÉPULTURE.— A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

7e 19 septembre : PETITPAS, Léonie, 47 ans.

**

Deuil chez les Anciens Combattants. — Le matin du samedi 17 septembre, Léonie Petitpas était parti, avec plusieurs camarades, pour le travail sur la nouvelle route. Vers midi, il sentit un violent mal de tête, mais ne voulut pas s'arrêter. Il avait repris sa tâche lorsque, soudain, on le vit s'affaisser. Ses compagnons s'empressèrent autour de lui et le ramenèrent à Miquelon dans un coris. Hélas ! c'était trop tard. Il mourut en arrivant au débarcadère.

Les Anciens Combattants lui ont rendu les derniers honneurs deux jours après en assistant, avec le drapeau cravaté de deuil, à l'office funèbre. C'est le premier du groupe A. C. de Miquelon qui disparaît. Il laisse une femme et deux enfants.

Visite de M. le Gouverneur. — M. Chanot, Gouverneur p. i., est venu, le dimanche 24 septembre, faire une visite officielle à Miquelon. Il s'est entretenu longuement avec les habitants, écoutant avec bienveillance leurs désiderata et promettant d'y apporter les meilleures solutions possibles.

Pour Mgr Oyenhart. — Un service funèbre a eu lieu à l'église de Miquelon le jeudi 21 septembre pour ce vénéré prêtre qui fut, pendant dix ans, curé de la paroisse et y exerça un apostolat béni de Dieu. Toutes les familles de Miquelon étaient représentées à cette cérémonie.

Elections du 2 octobre. — M. Henry Fougère a été réélu Délégué au Conseil Supérieur des Colonies par 130 voix sur 130 votants. Un autre candidat, M. Ernest Colas, n'a recueilli aucun suffrage à Miquelon.

Le mois du Rosaire. — Les réunions se font à l'église chaque soir à 6 h., avec une assistance nombreuse ; il y manque seulement à certains jours les hommes et les jeunes gens, quand ils sont retenus par leur travail sur la route de la Pointe au Cheval.



L'Heure Sainte du mois d'octobre. — Elle a été passée le jeudi 6 octobre de 7 h.1/2 à 8 h.1/2 du soir, dans le recueillement le plus profond. Les paroisiens étaient quasi au complet, quoique ce jour-là les hommes et les jeunes gens avaient rudement peiné au loin, sur la route.



Ce n'est plus comme dans le temps !

Vous entendez cela tous les jours ! ..

Ce n'est plus comme dans notre temps. Oh ! dans notre temps, disent avec amertume les parents sérieux, les enfants n'étaient pas si désobéissants ; dans notre temps, les jeunes gens n'étaient pas si musards ; dans notre temps, les jeunes filles n'étaient pas si effrontées, etc., etc...

Il n'est pas inutile de donner l'explication de cette différence entre ce qui se passait autrefois et ce qui se passe aujourd'hui. C'est bien simple :

Posez-vous franchement cette petite question : « Tous les parents d'aujourd'hui sont-ils comme dans le temps ? »

Répétez encore : « Tous les parents sont-ils aujourd'hui comme autrefois aussi vigilants, aussi attentifs à veiller sur leurs enfants, sur leurs compagnies, sur leurs lectures, sur leurs sorties ? »

Répétez de nouveau : « Tous les parents sont-ils aujourd'hui comme dans le temps, aussi fidèles à leurs devoirs de Religion, aussi soucieux de donner à leurs enfants l'exemple des pratiques religieuses : prière en famille, assistance à la messe, respect du vendredi, fréquentation des sacrements, sanctification du dimanche, etc. »

Oui : « Tous les parents sont-ils aussi attentifs que « dans le temps » à bien élever leurs enfants ? »

« Tous les parents sont-ils, comme dans le temps, préoccupés des idées qu'on met dans la tête de leurs enfants ? »

Alors, répondez et dites que vous voyez clairement la différence entre aujourd'hui et « dans le temps » : Si les enfants ne sont plus ce qu'ils étaient « dans le temps », c'est que ceux qui les élèvent ne sont plus comme « dans le temps ».

A Vendre :

Un Phonographe.

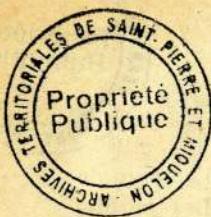
Un Piano — Tabourets de piano

A Louer :

UN PIANO.

Entretien et accord gratuits.

S'adresser chez Albert BRIAND



Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1932)

Le Cyclone. — Le coup de vent qui s'est abattu le 10 et le 11 septembre sur St-Pierre et sur Miquelon n'a pas épargné l'Île-aux-Marins. Les jardins, les palissades, les toitures ont eu à souffrir dans des proportions plus ou moins grandes suivant leur orientation. La croix du cimetière a été fauchée au ras du socle et le Christ a été brisé dans la chute. Le mal cependant n'est pas irréparable ; et la municipalité reconstituée aura à cœur d'y remédier promptement.

Conférence. — Le 15 septembre dans l'après-midi, le R. P. Colomban accompagné du président du Tribunal et du docteur du navire-hôpital est venu nous donner à l'Île la conférence promise sur le Père Ch. de Foucauld. L'ancien officier de marine s'adressant à des marins a pris le ton familier qui plaît tant à nos gens. Cette conférence, très complète et bien fouillée, était émaillée d'anecdotes plaisantes contées avec une verve intarissable. Le Père Colomban a le talent de créer autour de lui une ambiance de sympathie ; il sait faire rire, mais il sait aussi instruire et faire accepter les vérités les plus austères.

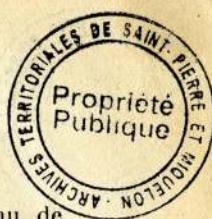
La pêche. — Elle est terminée depuis longtemps. Devant l'impossibilité de vendre le poisson « au vert », les hommes se sont mis courageusement à laver et à sécher ... lorsque le soleil veut bien le permettre. Que vienne maintenant l'acheteur ! Autrement l'hiver sera dur dans bien des ménages.

Elections. — Le dimanche 2 octobre a eu lieu l'élection d'un délégué au Conseil Supérieur des Colonies. M. Fougère a été réélu à la presque unanimité : 71 voix sur 73 votants (2 bulletins nuls).

Le dimanche, 9 octobre nouvelle marche à l'urne à l'effet de compléter le conseil municipal avant l'élection d'un maire. Ont été élus : MM. Joseph Heudes et Ferdinand Sollier.

Fête de la Sainte Enfance. — Elle a eu lieu le dimanche 9 octobre. Très réussie. Quatre petits chinois conduits par deux fillettes ont fait une quête qui a rapporté la jolie somme de 313 fr. 60

Arrivée du Père Cardinal. — Le P. Cardinal, nommé Curé de l'Île-aux Marins, nous est arrivé le lundi 10 octobre. Pas n'est besoin de le présenter longuement à nos lecteurs. Ancien Combattant, grand blessé de guerre cité à l'ordre du jour de sa division, il a vécu depuis près de dix ans dans le bon



combat dans la Préfecture Apostolique. Il est depuis longtemps connu de notre population qu'il aime et qui lui rend la pareille. Il est inutile d'ajouter que, appuyé par la sympathie de tous, il continuera de faire ici le bien comme il l'a fait à St-Pierre.

En souvenir de l'Amiral Gauchet. — On s'était promis de célébrer, par une fête patriotique, l'apposition dans la grande salle de la Mairie de l'Île-aux-Marins d'une plaque commémorative, en souvenir de l'Amiral Gauchet venu tout enfant à l'Île où il avait fait ses premières études à l'école des Frères avant de rentrer en France, à l'âge de 14 ans, pour yachever ses études classiques en vue d'entrer à l'école navale.

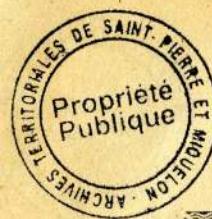
La cérémonie, à laquelle la présence de l'aviso « Ville d'Ys » devait donner un éclat particulier, avait été primitivement fixée au 8 mai ; elle fut empêchée par la nouvelle de l'assassinat de M. Doumer, Président de la République.

La date du 11 octobre fut alors arrêtée pour cette inauguration ; et l'aviso « Ville d'Ys » devait y prendre part à son retour du Canada. Mais en arrivant sur rade, des instructions du Service de Santé provoquèrent sa mise en quarantaine ... D'où grande déception, puisque l'état-major et les pompons rouges du bord ne pouvaient pas participer à la fête.

Celle-ci eut lieu quand même sous la présidence de M. le Gouverneur p. i. Chanot, entouré de fonctionnaires et de notabilités St-Pierraises. Après un court arrêt au monument des Morts, tous les invités de St-Pierre et le Conseil municipal de l'Île se réunirent à la Mairie. Discours de M. le Gouverneur, qui retraca la glorieuse carrière de l'Amiral ; après quoi il découvrit la plaque commémorative jusque là voilée par un drapeau aux couleurs nationales. M. Boissel, adjoint, remplaçant le Maire décédé, répondit en excellents termes au discours du Gouverneur. Puis pour finir, ç'a été le vin d'honneur offert par la Municipalité 1lienne.

Voici l'inscription gravée en lettres d'or sur la plaque ainsi inaugurée :

Cette plaque a été apposée
à la Mairie de l'Île-aux-Marins le Dimanche 8 mai 1932
à la mémoire
de l'Amiral GAUCHET, Dominique-Marie,
ancien Commandant en Chef des Armées Navales alliées en Méditerranée
pendant la Grande Guerre,
Né à Vains (Manche) le 14 août 1857,
Décédé dans sa Commune natale le 4 février 1930,
Inhumé aux Invalides, à Paris,
Et qui a vécu une partie de son enfance à l'Île-aux-Marins
dans sa famille de modestes pêcheurs .



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGUETTE
PROPRIÉTAIRE,

EAU COURANTE CHAUE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie
• Brunswick Panatrop

Eugène DAVID
Salon de Coiffure
Maison Claireaux
Rue Sainte-Croix.

A Louer Une Maison meublée, tout confort ; en entier, ou en partie pour Bureau. — S'adresser, à Madame F. Rosse.

**

Avis. Il a été perdu en dehors de l'église, UN CHAPELET.
Le rapporter à Mme Joseph Lefèvre, contre récompense.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

A V nd'e :

Une Maison, située Rue Nielly.
S'adresser à M. Jean Olano.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax

Mile LEVAVASSEUR

Choix de Tissus - Echarpes fourrure
Attendu chapeaux.



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novemb

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

« NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES
DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail: Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne: Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement: Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.Y

Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins: The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

→ FREE AIR →

SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims - Champagnes

Fournier-Demars, de Bourges -

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills C°, Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



VÊTEMENTS TIP TOP



Tous ces tissus
sont de la meil-
leure qualité dans
un choix des plus
jolies nuances.

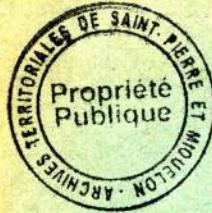
Le prix unique des vêtements
TIPTOP est maintenant de

8 22.50

Les nouveaux tissus d'automne
et d'hiver chez TIP TOP
sont prêts !...

Et vous avez à votre disposition le catalogue des nouveaux modèles
où vous pourrez choisir le complet ou le pardessus de votre désir.

Venez faire votre Choix Chez Etienne DAQUERRE
Agent exclusif de TIP TOP à SAINT-PIERRE & MIQUELON.



Propriété
Publique

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvrez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.